



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2016
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par National Alliance of Women's Organizations et Wales Assembly of Women, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Réussir l'autonomisation économique des femmes est essentiel au succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'à l'atteinte des objectifs de développement durable. Cependant, la promesse des objectifs de développement durable, leurs cibles et l'optimisme qui les entoure continuent d'être sérieusement mis à mal par la persistance des inégalités, des préjugés et des stéréotypes ainsi que par la régression des droits et du progrès. Les obstacles systémiques à l'égalité des sexes en matière économique, politique et sociale favorisent les violences à l'égard des femmes, notamment la violence domestique, le viol et le proxénétisme. Cette violence est exacerbée par des politiques d'austérité qui désavantagent encore davantage les femmes à travers l'Europe.

L'incapacité d'assurer la participation des femmes de tous âges à l'économie en leur offrant des emplois décents limite les droits de celles-ci et entrave la croissance et l'économie. Nous devons soutenir la volonté politique de changement par des actions déterminées et des approches qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe dans tous les secteurs.

Les femmes gagnent moins, ont moins d'actifs économiques, portent le fardeau du travail et des soins non rémunérés, sont plus confrontées à la pauvreté, qu'elles soient rémunérées pour leur travail ou non, et sont plus susceptibles que les hommes d'être employées dans le secteur informel, sans protection aucune.

Éducation et formation

Qu'elle soit formelle ou informelle, l'éducation joue un rôle essentiel dans l'autonomisation des femmes dans un monde du travail en pleine évolution. Il est nécessaire d'entreprendre des actions concertées pour permettre aux femmes et aux filles d'accéder à une éducation et une formation continues tout au long de leur vie, formelles ou informelles, pour leur permettre d'adapter leurs compétences aux changements du monde de l'emploi. Il est essentiel de favoriser un meilleur accès à l'éducation et à la formation afin qu'elles puissent acquérir les compétences techniques et linguistiques appropriées.

Les femmes doivent avoir l'ensemble des compétences pour obtenir du travail et poursuivre leurs carrières dans de multiples domaines et devenir des entrepreneurs. Un accent particulier sera mis sur les industries et les secteurs dans lesquels les femmes sont sous-représentées, notamment les carrières et les matières du domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, qui seront fondamentales pour le développement économique mondial.

Il convient de fournir des efforts spécifiques et ciblés, y compris des ajustements raisonnables pour permettre aux groupes vulnérables, notamment les femmes migrantes, les réfugiées, les femmes vivant en milieu rural, les femmes âgées, les femmes handicapées et d'autres groupes minoritaires d'avoir accès à l'éducation nécessaire à l'autonomisation des femmes et à leur entrée dans le monde du travail.

Protection juridique

Il convient de prendre des mesures pour mettre fin à la discrimination sur le lieu de travail et assurer la protection juridique des femmes tout au long de leur vie, notamment en ce qui concerne les points suivants :

- la grossesse et la maternité ;
- le harcèlement sexuel ;
- le congé parental et la rémunération ainsi que des modalités de travail flexibles qui favorisent l'évolution des femmes sur le lieu de travail ;
- la garantie de l'accès à la justice pour les femmes victimes de discrimination, notamment les discriminations multiples fondées sur le genre et d'autres critères ;
- la protection des femmes face à toutes les formes de violence, y compris sur les lieux de travail
- le proxénétisme.

Économie de soins

Il convient de prendre des mesures pour faire face à la crise qui sévit actuellement dans le domaine des soins. Les politiques publiques à travers le monde ignorent le fait que les femmes et les filles passent plus de temps à effectuer des prestations de soins non rémunérées. Ces femmes et ces filles constituent également la majeure partie du personnel de santé et se retrouvent souvent dans des emplois précaires et mal payés. Les responsabilités des femmes en matière de soins peuvent les empêcher de se lancer sur le marché du travail ou d'y évoluer et peuvent réduire le temps qu'elles consacrent au repos et à prendre soin d'elles-mêmes. Les tâches ménagères et les soins aux autres membres de la famille peuvent représenter un frein à la scolarisation des filles et donc compromettre leurs chances dans la vie.

La migration des adultes en âge de travailler, l'épidémie du VIH et du sida ainsi que l'augmentation des maladies non transmissibles et de la démence ont également contribué à renforcer le rôle des femmes âgées quant aux soins non rémunérés. Très souvent, ce sont ces femmes qui prennent soin des conjoints et des petits-enfants. Parfois, la valeur de ces soins non rémunérés est également méconnue et manque de soutien.

Ce problème est exacerbé par l'investissement limité dans les soins aux enfants, les programmes d'austérité qui réduisent les services publics et la non prise en compte des soins aux enfants et aux adultes dans les politiques publiques telles que la révision de l'âge de travailler ou la prestation de services publics en général. L'économie de soins, notamment les soins aux enfants, les soins communautaires et les soins en institution, doit s'accompagner des principes de dignité et de droits des femmes qui utilisent ces services ainsi que ceux des personnes qui les fournissent, qu'ils soient rémunérés ou non.

Il convient de prendre des actions, notamment de :

- s'engager dans la recherche et les analyses, y compris les sondages sur l'utilisation du temps pour évaluer les problèmes et trouver les moyens de ré-

pondre aux demandes de soins et de rééquilibrer les responsabilités en matière de soins au sein des familles et des communautés ;

- réévaluer les soins et élaborer des politiques qui tiennent compte des soins non rémunérés ;
- changer les attitudes vis-à-vis des soins et promouvoir des responsabilités partagées en matière familiale et de soins ;
- assurer des services de soins aux enfants et des services sociaux pour adultes adaptés, accessibles et abordables.

Écart de rémunération entre les sexes et écart de pension entre les hommes et les femmes

Il convient de réduire l'écart de rémunération entre les sexes et l'écart qui en découle pour ce qui est des pensions, lorsque celles-ci existent, en accordant un meilleur revenu aux femmes et en élaborant un plan d'action global concernant la rémunération et les pensions qui adopte l'ensemble du parcours de vie, notamment grâce aux actions permettant de :

- éliminer les stéréotypes sexistes et leurs incidences sur le choix des matières et l'orientation professionnelle dans les écoles ;
- lutter contre la ségrégation au travail qui conduit les femmes vers les emplois à faible rémunération et entrave leur évolution professionnelle ;
- soutenir les engagements en matière de salaire minimum vital, notamment pour les marchés publics, dans les secteurs public et privé, afin de relever les salaires ;
- valoriser les soins et améliorer la fourniture de soins aux enfants et de soins sociaux aux adultes ainsi que l'accès à ces soins, valoriser et améliorer les congés parentaux et les congés de paternité ainsi que le travail flexible ; et
- mettre fin au harcèlement sexuel, à la discrimination et à la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail.

Travail informel et précaire

Le travail informel et précaire est en croissance, surtout dans les secteurs à forte présence féminine. Au Royaume-Uni, par exemple, l'emploi soumis à des contrats de travail peu sûrs, en l'occurrence les contrats à « zéro heure », s'est accru et le manque d'emplois plus sûrs ainsi que la pression des employeurs obligent les femmes à accepter de telles conditions, ce qui crée de l'incertitude et peut entraîner des difficultés financières. Le gouvernement devrait les protéger de l'impact négatif du travail précaire en menant par exemple les actions suivantes :

- protéger les employées contre les contrats qui les empêchent d'avoir d'autres emplois ;
- veiller à ce que les systèmes permettant des contrats zéro heure ne soient utilisés ni dans le secteur public ni dans le privé.

En outre, nous saluons l'action de certains organismes des Nations Unies qui adoptent le terme « travail du sexe » concernant les femmes (les gens) victimes

d'exploitation sexuelle par le biais de la prostitution qui, d'après ce que nous savons des conventions et traités des Nations Unies, constitue une violation de leurs droits.

Entrepreneuriat

Nous demandons au gouvernement d'assurer l'autonomisation économique des femmes en favorisant l'égalité au travail et dans l'économie à travers la reconnaissance des droits des femmes de participer, d'exploiter leur potentiel et de jouir de leur indépendance économique, en défendant des arguments en faveur de l'égalité des sexes et en donnant l'exemple de femmes ayant de meilleurs emplois ; en favorisant le capital social ; et en veillant à ce que la réussite des politiques économiques soit soumise à l'égalité des sexes ainsi qu'en consacrant des programmes et des financements à l'entrepreneuriat des femmes.

La prise en compte de l'entrepreneuriat des femmes devrait s'attacher à rapporter uniquement le véritable esprit d'entreprise et non les activités rendues instables, en particulier suite à la crise financière et aux politiques d'austérité, notamment dans la privatisation des soins.

Leadership, engagement, facilitation et opportunités financières

Nous demandons que des mesures soient prises pour permettre à l'échelle mondiale le renouvellement de la volonté politique et pour que les institutions et les organismes publics travaillent à l'égalité des sexes en favorisant l'intégration et des mesures d'actions positives. Nous demandons que les étapes devant mener à l'autonomisation économique des femmes tiennent compte de l'expérience de vie des femmes et reconnaissent que les inégalités et les obstacles fondés sur le sexe rencontrent d'autres critères tels que l'âge, le handicap, la situation matrimoniale, la race et l'orientation sexuelle ainsi que des facteurs socioéconomiques, y compris la migration.

Cela nécessitera certaines mesures, notamment :

- une analyse rigoureuse et complète de l'impact sur les sexes et l'égalité ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales en matière d'économie, d'investissement et de croissance pour promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes de tous âges ;
- la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans le processus budgétaire comme élément central de la pratique des dépenses publiques ;
- la collecte et l'analyse des données ventilées par sexe, par âge et d'autres motifs d'égalité et sur la base de désavantages socioéconomiques ;
- l'assurance que l'investissement et le micro financement ciblent toutes les femmes ;
- la garantie de l'accès de toutes les femmes aux ressources numériques et autres.

Nous demandons que, conformément à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les voix des femmes soient entendues lors de l'élaboration de toutes les politiques et décisions publiques et qu'elles soient au cœur de celles-ci.

Conclusion

L'incapacité de réaliser l'autonomisation économique de toutes les femmes empêchera d'atteindre l'ensemble des objectifs de développement durable. L'ONG britannique CSW Alliance soutient et encourage l'action du Groupe de haut niveau pour l'autonomisation économique des femmes qui vise à garantir un changement au sein des gouvernements en faveur des droits des femmes et de l'égalité des sexes.
